Maison des Syndicats, le Lundi 18 septembre 2018

À Mr le Préfet de la Martinique,  
  
Et À Mme La Rectrice d'Académie,

Les conditions climatiques se sont dégradées sur notre territoire.  
  
En Organisations Syndicales, Fédérations de parents et associations responsables que nous sommes, nous préférons jouer le principe de précaution, et ne pas mettre la population martiniquaise en danger. Nous avons donc décidé de poursuivre notre mouvement dès que les conditions météorologiques le permettront.  
  
Cependant, les autorités doivent savoir qu'il n'est pas question que nous abandonnions le combat. Si Maria retarde notre action, elle la renforce aussi. Nous ne nous démobiliserons pas.  
  
L'absence de réponse nous pousse à penser que, malgré une mobilisation qui s'amplifie depuis une semaine, les autorités n'ont pas pris la mesure de notre détermination. Tous les voyants sociaux sont au rouge, et le mépris affiché par l'Etat ne pourra qu'aboutir à une explosion sociale. Nous vous mettons en garde contre la possibilité que La Martinique connaisse un mouvement social de très grande ampleur.  
  
Nous exigeons à minima le rétablissement du nombre de contrats aidés de notre territoire avant la mesure gouvernementale du 31 juillet 2017. Sans réponse rapide de votre part l'Unité syndicale et associative n'hésitera pas à réagir de manière ferme et immédiate.  
  
Les actions originellement prévues le lundi 18 septembre sont reconduites dans les mêmes modalités à compter du mardi 19 septembre.  
  
  
UNITÉ SYNDICALE ET ASSOCIATIVE CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS